



**ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2021
DE LA CMCAS Loire
RELEVÉ DE DECISIONS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

- Point n° 1 Mise en place de l'Assemblée Générale
- Point n° 2 Appel des délégués
- Point n° 3 Approbation du relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2020 (vote)
- Point n° 4 Présentation du rapport moral du Président de la CMCAS LOIRE
- Point n° 5 Approbation du rapport moral (vote)
- Point n° 6 Présentation du rapport financier du Trésorier Général de la CMCAS LOIRE
- Point n° 7 Présentation du rapport de la Commission de Contrôle Financier
- Point n° 8 Approbation des comptes 2020 (vote)
- Point n° 9 Election des membres de la prochaine Commission de Contrôle Financier (vote)
- Point n° 10 Approbation des vœux émis par les SLVie pour 2021 (vote)
- Point n° 11 Présentation des souhaits émis par les SLVie pour 2021
- Point n° 12 Questions diverses



ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2021

Animateurs de l'Assemblée Générale :

- Philippe LHERBRET – Président de la CMCAS Loire (CGT)
- Richard ARNAUD – Trésorier Général de la CMCAS Loire (CGT)
- Simon LOISEAU – Secrétaire Général de la CMCAS Loire (CGT)
- Marc CHAVANNE (CFDT)
- Jean Luc BOUCHET (FO)
- Laurent BOUILLET (CFE)

POINT N° 1 : MISE EN PLACE DE L'ASSEMBLEE GENERALE – PRESIDENCE

Ouverture de la séance à 14h45 par Jean-Luc BOUCHET – Représentant de l'organisation syndicale FO et Président de séance pour cette Assemblée Générale.

Des remerciements sont adressés aux personnes présentes (malgré le contexte du COVID).

POINT N° 2 : APPEL DES DELEGUES

Jean-Luc BOUCHET procède à l'appel des délégués et vérifie qu'ils sont tous en possession de leur carton de vote (bleu).

Voir en annexe la liste des délégués convoqués (nouvelle mandature suite à l'élection de SLVie de Mai 2021)

17 délégués sont présents à l'ouverture de séance sur un total de 32 délégués convoqués à l'Assemblée Générale. Le quorum de 25% est atteint ($32 \text{ délégués} \times 25\% = 8 \text{ délégués minimum}$).

POINT N° 3 : APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29/09/2020

Préalablement au vote d'approbation, Jean-Luc BOUCHET demande à l'assistance si quelqu'un a une question relative à ce relevé de décisions ? Aucune question de l'assistance.

<u>Vote :</u> Approbation du relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 29/09/2020	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	1	16	17

Le relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 29/09/2020 est approuvé à la majorité des délégués présents.

A la suite du vote, Jean-Luc BOUCHET demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour les personnes disparues cette année passée.



Il signale également une exposition mise en place dans la salle par les représentants du Territoire, sur le thème des 75 ans des Activités Sociales.

Jean-Luc BOUCHET évoque à la suite Serge FAYARD, qui après 42 années de présence au sein de la CMCAS Loire a démissionné de ses fonctions au sein du CA. Applaudissement de tous pour la reconnaissance de son implication et son dévouement envers la CMCAS Loire.

POINT N° 4 : PRESENTATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA CMCAS LOIRE

Lecture par Philippe LHERBRET du rapport moral du Président de la CMCAS Loire (livret AG page 9).

POINT N° 5 : APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA CMCAS LOIRE

Jean-Luc BOUCHET demande à l'assistance s'il y a des remarques ou questions particulières au sujet du rapport moral du Président ? Pas de questions de l'assistance.

Le rapport moral du Président de la CMCAS Loire est soumis au vote des délégués.

<u>Vote :</u> Approbation du rapport moral du Président de la CMCAS Loire	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	17	17

Le rapport moral du Président de la CMCAS Loire est accepté à l'unanimité des délégués présents.

Entrée en salle d'AG à 15h00 de M. François Xavier JOURNET - Délégué convoqué.

Le nombre de délégués passe à 18 au lieu de 17 lors des votes précédents.

POINT N° 6 : PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL DE LA CMCAS LOIRE

Intervention de Richard ARNAUD – Trésorier Général, qui remercie Mme Pascale MELIS Assistante de Gestion du Territoire présente ce jour.

- Lecture du rapport financier du Trésorier Général pour l'exercice clos au 31/12/2020 (voir livret AG page 11).
- Ventilation du budget 2020 (voir livret AG page 12) : lecture et commentaires par Richard ARNAUD.
- Lecture et commentaires divers sur les différentes Commissions (voir livret AG pages 13 à 17).

Richard ARNAUD demande aux participants s'ils ont des questions ou commentaires au sujet des divers points qu'il vient d'exposer ?

Intervention d'un participant : au niveau patrimoine, pourquoi avons-nous dû faire l'avance des travaux ?

Réponse du Président : l'accord moyen bénévole stipule que les entreprises doivent prendre en charge notamment les loyers de la CMCAS (65% du montant) les travaux (37 à 38000 €) et une partie des frais de déménagement (1000 €). Cependant, les appels de fonds correspondant n'ont pu intervenir qu'en 2021.

Jean-Luc BOUCHET adresse des remerciements à l'ensemble des bénévoles



Simon LOISEAU intervient à son tour pour des remerciements envers les personnes qui interviennent pour le PAR et le POUR.

Richard ARNAUD reprend la parole et fait lecture du commentaire du Cabinet 2AS au sujet de la présentation des documents communiqués par la CMCAS. Documents reconnus réguliers et sincères par le cabinet d'audit.

- Bilan et compte de résultats établi par le Cabinet d'audit 2AS (livret AG pages 18 à 21).

Richard ARNAUD mentionne un problème d'impression du livret d'AG remis à chacun : les fins de tableaux « COMPTE DE RESULTAT » n'ont pas été imprimées, il s'en excuse. Les documents complets ont été remis ce jour.

Intervention de Philippe FAURE : remerciements au trésorier général pour le travail qu'il fournit et son implication.

Question de Gérard PHILIPPON : concernant la commission patrimoine, il demande des précisions au sujet de l'avance des frais de travaux de la CMCAS.

Réponse de Richard ARNAUD : effectivement, la CMCAS a fait l'avance du coût des travaux en 2020 et les entreprises ne nous ont versé leur participation qu'en 2021.

La parole est laissée à René GARCIA membre de la Commission de Contrôle Financier.

Celui-ci fait lecture du compte-rendu établi par la C.C.F. le 1^{er} juin 2021.

Après lecture, M. GARCIA fait un commentaire sur la date de la prochaine réunion de la commission 2022 ; il faudrait établir dès le début d'année un calendrier afin de ne pas tarder fin mars (après l'approbation des comptes) pour organiser la réunion de la C.C.F. et avoir ainsi une meilleure organisation.

Réponse de Richard ARNAUD : nous entendons la remarque faite. Cette année effectivement, la CCF s'est réunie tardivement à cause du COVID. Nous essayerons de faire en sorte l'an prochain de mieux planifier les choses.

1^{er} VOTE : APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31/12/2020

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.

<u>Vote n° 1 :</u> Approbation des comptes clos le 31 Décembre 2020.	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	18	18

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.



2^{ème} VOTE : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide l'affectation du résultat excédentaire de 18 965,59 € de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en Réserves Diverses Activités. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.

<u>Vote n° 2 :</u> Affectation du résultat excédentaire de 18 965,59 € de l'exercice clos le 31/12/2020 en « réserves diverses activités ».	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	18	18

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.

POINT N° 9 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER (C.C.F.)

Liste des membres de la C.C.F. actuelle :
Mme Martine ROBERT (CFDT)
Mme Claire DUMAS (CGT)
M. Dominique BENIER (CFDT)
M. René GARCIA (FO)

Le Président – Philippe LHERBRET indique que chacune des organisations syndicales a été contactée et sollicitée afin que soient présentées de nouvelles candidatures pour l'année prochaine. Seule l'organisation FO a répondu à ce jour.

Candidats 2022 : Mme Martine ROBERT (CFDT)
Mme Claire DUMAS (CGT)
M. René GARCIA (FO)

La composition de la Commission de Contrôle Financier 2022 est soumise au vote des délégués présents.

<u>Vote :</u> Composition de la Commission de Contrôle Financier 2022	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	18	18

La composition de la Commission de Contrôle Financier est approuvée à l'unanimité des délégués présents.

Jean-Luc BOUCHET reprend la parole au sujet du livret d'AG : page 23 « BENEFICIAIRES DE LA CMCAS Loire ». Il indique également la prochaine organisation par la CMCAS Loire du FORUM DES ACTIVITES à CIVIER, les 17 et 18 septembre 2021.

- Lecture par Jean-Luc BOUCHET des REPONSES DE LA CMCAS AUX SOUHAITS 2020 des SLVie
(voir livret page 38).

Intervention de Gérard PHILIPPON concernant le souhait n° 1 et le bureau du correspondant mis en place. Il lui semble important que le bureau puisse également être mis à disposition du Président et du Secrétaire de la SLVie et pas du correspondant seul. Il



ajoute que quand on parle « proximité » on doit pouvoir également rencontrer des élus ; cela permettrait une ouverture plus importante des locaux aux bénéficiaires.

Réponse de Philippe LHERBRET : les élus ne peuvent pas répondre aux questions comme le font les techniciens de la CMCAS Loire.

➤ **Lecture par Jean-Luc BOUCHET des REPONSES DE LA CCAS AUX VŒUX DES SLVie PROPOSES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2020** (voir livret page 39)

SLVie 02

Rappel du vœu n° 1 : « *Que la CCAS respecte l'organigramme de notre territoire et que tous les postes soient pourvus sur la CMCAS Loire. Ce vœu fait suite à de nombreuses remarques de bénéficiaires sur les dysfonctionnements professionnels au niveau de la CMCAS : lacunes principalement dues aux 5 postes non pourvus actuellement* ».

Réponse de la CCAS :

En juin 2018, la CCAS validait la réorganisation professionnelle du secteur tertiaire assise sur 1732 emplois alloués à la CCAS. Suite à la réécriture de l'article 25 du statut national et les modifications induits notamment par la fin de l'écrêtement, la CCAS définissait la notion d'emplois finançables soit un total de 1650 sur les 1732 alloués à la CCAS afin d'intégrer la conséquence directe de la prise en charge de l'intégralité des cotisations sociales et patronales.

Durant cette période, la CCAS a travaillé au gréement de l'organigramme du territoire Rhône Ain Loire et de la CMCAS Loire. En l'état actuel, ont été créés les postes de : 1 Directeur Opérationnel, 1 Assistant Séjours Activités, 2 Techniciens Séjours Activités, 1 Technicien Conseil et Promotion. A ce jour, il demeure un poste vacant au Pôle Conseil et Promotion, soit une organisation gréée à 90%.

SLVie 05

Rappel du vœu n° 1 : « *La mise en place d'une classification et d'une tarification différentes pour les appartements et les gîtes, en fonction de leurs vétustés et leurs états de rénovation* ».

Réponse de la CCAS :

Un état des lieux global sur le patrimoine est en cours de réalisation. L'analyse permettra de porter un diagnostic nécessaire pour arbitrer les priorités en termes de travaux à engager.

Rappel du vœu n° 2 : « *La mise en place d'une tarification selon la saisonnalité : que l'hier à la mer soit moins tarifié que l'hier à la montagne ; que l'été à la montagne soit moins tarifié que l'hier à la mer* ».

Réponse de la CCAS :

L'étude concernant la simplification de la tarification est en cours.

Rappel du vœu n° 3 : « *Que la CCAS impose par tous moyens à sa convenance, la présence en juillet et août, d'un RP (Responsable Principal) ou R (Responsable) sur tous nos centres touristiques mis ou à mettre en exploitation chez nos partenaires sociaux* ».

Réponse de la CCAS :

La volonté politique de négocier un référent par village est en cours de réflexion.

POINT N° 11 : PRESENTATION DES SOUHAITS EMIS PAR LES SLVie POUR 2021

- **SOUHAITS DE LA SLVIE 01 POUR 2021** (voir livret AG page 40)

Souhait n° 1



« Nous souhaitons que les permanences CAMIEG soient maintenues quel que soit le nombre d'inscrits. »

Commentaire de Richard ARNAUD : nous nous sommes rendus compte que si la CAMIEG n'a pas rempli son carnet de rendez-vous, ils annulent purement et simplement leur permanence prévue. C'est sur ce problème que la SLVie 01 demande un changement.

Précision du Président – Philippe LHERBRET : la CAMIEG annule la permanence mais cependant ils appellent le bénéficiaire afin de proposer un nouveau rendez-vous ; ils essayent auparavant de résoudre le problème téléphoniquement.

■ **SOUHAITS DE LA SLVIE 05 POUR 2021**

Souhait n°1

« *Instaurer une permanence assurances, en définir le principe et la périodicité* ».

Précision du Président – Philippe LHERBRET : l'intervention de Laurence DUCLOS (Chargée d'affaires Assurances) est prévue à partir du mois de septembre au TRANSVAL.

Souhait n°2

« *Maintenir une permanence CAMIEG, en définir le principe et la périodicité* ».

Souhait n°3

« *Mettre en place une permanence TAS et TCP deux jours par semaine* ».

Souhait n° 4

« *Exceptionnellement, pour l'année 2021-2022 rendre la carte multi activités gratuite* ».

POINT N° 10 : APPROBATION DES VŒUX EMIS PAR LES SLVie POUR 2021

SLVie 5

Vœu n° 1 : « *La mise en place d'une tarification selon la saisonnalité : que l'hiver à la mer soit moins tarifé que l'hiver à la montagne, que l'été à la montagne soit moins tarifé que l'été à la mer* ».

Vote : SLVie 05 : Vœu n° 1 « <i>La mise en place d'une tarification selon la saisonnalité : que l'hiver à la mer soit moins tarifé que l'hiver à la montagne, que l'été à la montagne soit moins tarifé que l'été à la mer</i> »	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	18	18

Le vœu n°1 de la SLVie 5 est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

Vœu n° 2 : « *Que la CCAS impose par tous moyens à sa convenance, la présence en juillet et août, d'un RP (Responsable Principal) ou R (Responsable) sur tous nos centres touristiques mis ou à mettre en exploitation chez nos partenaires sociaux* ».

<p>Vote : SLVie 5 : Vœu n° 2 « Que la CCAS impose par tous moyens à sa convenance, la présence en juillet et août, d'un RP (Responsable Principal) ou R (Responsable) sur tous nos centres touristiques mis ou à mettre en exploitation chez nos partenaires sociaux »</p>	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	2	16	18

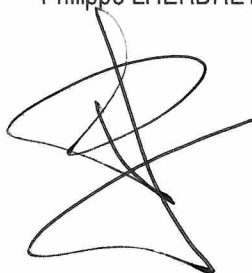
Le vœu n° 2 de la SLVie 5 est approuvé à la majorité des délégués présents.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 16h00

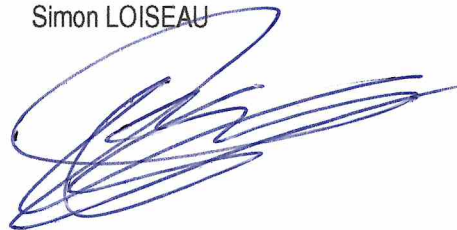
Cette AGO est suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

La date de la prochaine ASSEMBLEE GENERALE de la CMCAS LOIRE sera communiquée ultérieurement.

Le Président de la CMCAS Loire
Philippe LHERBRET



Le Secrétaire Général de la CMCAS Loire
Simon LOISEAU



ANNEXE : LISTE DES DELEGUES CONVOQUES A L'AG DU 17/06/2021

DELEGUES (Nom, Prénom)	Organisation Syndicale	Présent	Absent	Excusé
ARGAUD Pierre	CFDT			X
BARLAS Paul	CFDT			X
BONNEFOUX Jacques	CGT	X		
BOYER Jean-Michel	CFDT	X		
BROSSY Alain	CGT		X	
CARTIER Daniel	CGT			X
CHARRAT Pierre	CGT	X		
CHAUX Pierre	CFDT		X	
CHOMIENNE Serge	CGT	X		
CHOVET Eric	CGT			X
COURBON Daniel	CFDT	X		
DAUPHIN Nicolas	FO	X		
DUMAS Gérard	FO	X		
FOUILLOUSE Patrice	CGT			X
FOUVET Olivier	CGT			X
GUINAND Pierre	CFDT	X		
INTORRE Catherine	CFDT		X	
JOUAUX Marie	FO	X		
JOURNET François Xavier	CGT	X		
LARDON Philippe	CGT	X		
LEFAURE Yoann	CGT	X		
MONTCLARET Michel	CFDT		X	
MOUSSY Louis	CGT	X		
PARISSE Christian	CGT			X
PERRIER Bernard	CGT	X		
PROVERA André	CGT		X	
QUATRESSOUS Sylvain	CFDT			X
RAVEL Gérard	CGT	X		
RIOUT Elodie	CGT	X		
SAYET Patrick	CFDT	X		
SUC Auguste	CFDT			X
VIAL Mathieu	CGT	X		

Nombre de délégués convoqués = 32

Nombre de délégués présents = 18

Nombre de délégués absents = 5

Nombre de délégués excusés = 9